



HAL
open science

Licence Mathématiques et lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques et lettres. 2010, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02035324

HAL Id: hceres-02035324

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035324>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
N° demande : S3100015695
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : MATHEMATIQUES ET LETTRES

Appréciation générale :

La mention « Mathématiques et Lettres » est un projet de mention en création présenté dans l'offre de formation de licence de Lille 1 et impliquant conjointement l'UFR de Mathématiques de Lille 1 et l'UFR de Lettres Modernes de Lille 3. Ce projet est articulé autour du concept fort de bidisciplinarité (ce qui en constitue un atout au regard de l'international et du PRES). Il fédère deux parcours différenciés en L3 : un parcours « Mathématiques » (ouverture prévue pour 2010) et un parcours « Lettres » (ouverture prévue pour 2012). Ce projet ambitieux correspond à des débouchés assez bien identifiés (concours administratifs, métiers de la culture et de l'édition, Professorat des Ecoles,...) pour lesquels une formation bivalente « Lettres-Mathématiques » se justifie. Pareilles maquettes de mention de licence sont rares et ce point mérite d'être souligné.

Ce projet soulève cependant plusieurs interrogations. Sont proposés en effet en création simultanément dans l'offre de licence de Lille 1 deux projets (à savoir « Mathématiques et Lettres » et « Mathématiques et Philosophie ») tous deux ciblés sur des viviers d'étudiants de qualité, mais *a priori* relativement restreints (flux prévus de 35 étudiants) et proches. L'existence de tels viviers anticipe la réforme du cycle terminal de l'enseignement secondaire. Si le projet « Mathématiques et Lettres » est celui présentant l'offre de débouchés (et de passerelles - réorientations) sans doute la plus large et la plus réaliste (en particulier au niveau de l'horizon « Sortie à bac + 3), sa viabilité en tant que mention spécifique à côté des autres mentions de mathématiques du même site ne semble pas acquise, et ce d'autant plus que l'ouverture des deux parcours de manière décalée est de nature à limiter les atouts bidisciplinaires du projet. On signale qu'un projet de création de licence « Lettres-Mathématiques » est aussi évoqué dans la fiche d'auto-évaluation. Ce point demande clarification.

Les points les plus forts :

1-	La bidisciplinarité : un atout important au regard de l'international et des métiers exploitant les compétences transversales croisées Mathématiques-Lettres (métiers de la culture, de l'édition, Professorat des écoles, etc.) à l'horizon de la sortie au niveau L3.
2-	Un projet PPP intéressant, structuré fortement autour des TICE et d'un dispositif solidement mis en place à Lille 3. Des évaluations des compétences transversales (bien identifiées) prévues pour chaque UE. Une utilisation intelligente des moyens de communication mis en place par Lille 3.
3-	De bonnes possibilités de réorientation soit vers la direction Lettres, soit vers la direction Mathématiques, la première hypothèse étant sans doute plus réaliste. Des réinsertions possibles dans les futurs masters Enseignement (du fait de la transversalité des compétences).

Les points les plus faibles :

1-	Une formation fragmentaire (voire trop éclectique) à l'horizon de la poursuite dans un Master disciplinaire (Mathématiques - hors parcours Enseignement - ou Lettres).
2-	Une équipe de mention épousant trop le cloisonnement des deux champs disciplinaires. Il serait bien que la composition de l'EPM intègre en profondeur l'idée de bidisciplinarité pour éviter la concaténation de deux parcours d'obédience différente.
3-	Deux parcours ouvrant de manière décalée (2010 et 2012), ce qui risque de nuire à l'idée force de bidisciplinarité (cf. point 2) ; le fait aussi que cette mention cible a priori un vivier de lycéens dont préjuger l'existence à ce jour anticipe la réforme des lycées.

Recommandations :

- Le projet paraissant prématuré dans le modèle présenté, il serait dans un premier temps préférable qu'il soit intégré comme parcours dans le cadre de la mention « Mathématiques » (parcours identifié à partir du semestre 4).
- Il est important qu'un seul parcours (Mathématiques Lettres) soit mis en place (et non deux parcours de manière décalée dans le temps). L'organigramme de ce parcours (proposant un responsable Mathématiques et un responsable Lettres par année) devrait être repensé sur la base de responsables annuels (L2 et L3) de tout le parcours (ou d'une répartition des tâches non basée sur le découpage disciplinaire).
- Un certain nombre d'UE transverses devraient être proposées en L1 et L2 (semestre 3) de manière à tisser plus de liens entre les deux champs disciplinaires et à préparer des étudiants à un tel parcours à compter du semestre 4.
- Le dispositif d'évaluation des compétences transversales proposé devrait être conduit pour toutes les UE (autant celles du champ disciplinaire « Mathématiques » que celles du champ disciplinaire « Lettres »). Les atouts TICE de Lille 3 (plate-forme Moodle) se devraient d'être mieux exploités.
- Une très active campagne d'information auprès des lycées serait nécessaire, allant certainement au-delà de la réalisation d'une plaquette.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : C